



La lettre d'AFRISTAT

Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

NUMERO 7
SEPTEMBRE
1998

EDITORIAL

SOMMAIRE

| | |
|--|--------|
| EDITORIAL | 1 |
| LES ACTIVITES D'ORDRE INSTITUTIONNEL | 2 |
| LES ACTIVITES TECHNIQUES | 3 |
| MISSIONS, VISITES ET CONTACTS EXTERIEURS | 6 |
| LE PROSMIC EN 9 POINTS | i - iv |

ADRESSE

BP E 1600

Bamako Mali

Tél. (223) 21 55 00

21 55 80

Fax (223) 21 11 40

E mail :

afristat@malinet.ml

Au cours des quatre derniers mois, la Direction Générale d'AFRISTAT a consacré l'essentiel de ses efforts à la rédaction de la première version du projet de Programme statistique minimum commun (PROSMIC). Une réunion ad hoc des Directeurs des Instituts Nationaux de Statistique des seize Etats membres a examiné ce document les 29 et 30 mai 1998 à Bamako. Les Directeurs ont approuvé les objectifs, les résultats attendus et les activités prévues dans le cadre du programme. Sur la base des observations, amendements et propositions de la réunion, la Direction Générale a rédigé au cours de la première quinzaine de juillet une deuxième version du document de projet qui a été immédiatement envoyée pour observations, aux membres du Comité de direction et du Conseil scientifique. Une troisième version sera ensuite préparée pour une réunion des bailleurs de fonds prévue à Bamako avant la fin de cette année.

Le quatrième trimestre de cette année devrait donc marquer une étape décisive sur le chemin de l'intégration statistique des Etats membres d'AFRISTAT. C'est pour cette raison que ce septième numéro de *La lettre d'AFRISTAT* accorde une place importante au PROSMIC en mettant à la disposition des lecteurs une synthèse de ce programme.

Enfin, la Direction Générale tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement du processus d'élaboration de ce programme majeur : les Directeurs des INS, le consultant international, les consultants nationaux et toute l'équipe d'AFRISTAT.

Lamine DIOP

Directeur Général

Les Activités d'ordre institutionnel

1. Réunion extraordinaire du Comité de direction

En marge de l'atelier sur le thème "Stratégie, gestion des ressources et pilotage d'un Institut National de Statistique (INS)" organisé à Bamako, du 25 au 28 mai 1998, une réunion extraordinaire du Comité de direction d'AFRISTAT s'est tenue le 30 mai 1998 pour préciser les clauses de la convention de gestion du Fonds AFRISTAT, signée avec l'Agence Française de Développement - AFD (ex CFD), et faire des propositions sur la représentation des bailleurs de fonds d'AFRISTAT dans les instances de cette institution.

Sur le premier point, le Comité de direction propose que le montant de la quote-part de tout Etat membre reste fixé à 132 145 000 FCFA. Ainsi, à chaque nouvelle admission, le montant du capital du Fonds AFRISTAT sera augmenté du montant de la quote-part des nouveaux Etats membres.

Sur le second point, le Comité de direction recommande d'admettre aux réunions dudit Comité, en qualité d'observateur, un représen-

tant de tout bailleur de fonds ayant apporté en appui au Fonds AFRISTAT une somme au moins égale à la cotisation d'un Etat membre. Cet appui peut prendre la forme d'un versement direct à un compte du Fonds AFRISTAT ou d'une subvention à l'Observatoire destinée à renforcer sa contribution propre au Fonds AFRISTAT. Le relevé de conclusions de cette réunion sera soumis à la prochaine session du Conseil des Ministres.

2. Financement

Le Fonds AFRISTAT est devenu opérationnel depuis le 1^{er} janvier 1998. A la date de publication de ce numéro, huit (8) Etats membres (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Sénégal et Tchad) ont versé l'intégralité de leur quote-part (132,145 millions de FCFA) au capital du Fonds ; deux (2) Etats : le Niger (10 millions) et le Togo (50 millions) ont fait des versements partiels ; quatre (4) Etats : la Centrafrique, les Comores, le Congo et la Guinée Equatoriale, restent redevables de la totalité de leurs contributions. Quant aux deux (2) Etats récemment admis au sein d'AFRISTAT, la Guinée-Bissau et la Mauritanie, le versement de leurs contributions devrait intervenir en 1999. Avec le versement de la somme de 1,5 milliard de FCFA représentant la quote-part de la France, plus des trois quarts du montant total du capital du Fonds sont maintenant souscrits.



Les participants à l'atelier "Stratégie, gestion des ressources et pilotage d'un INS"

Les activités techniques

1. Projet PROSMIC

Au cours de ces derniers mois, les activités du « Projet d'appui à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'un programme statistique minimum commun » se sont déroulées normalement.

La Direction Générale d'AFRISTAT a poursuivi la réalisation des activités relatives au renforcement des capacités d'organisation, de programmation et de gestion des systèmes statistiques nationaux (composante A du projet PROSMIC). Après la réalisation d'une enquête sur l'état des systèmes statistiques nationaux (SSN) des Etats membres dont les résultats ont été publiés en juillet 1998, elle a démarré l'élaboration d'un Programme Statistique Minimum Commun (PROSMIC) et elle a organisé à la fin du mois de mai 1998 un atelier sur le thème « Stratégie, gestion des ressources et pilotage d'un Institut National de Statistique ».

S'agissant de l'élaboration du Programme Statistique Minimum Commun (PROSMIC), les propositions d'orientation approuvées en novembre 1997 par le Comité de direction ont servi de base pour l'élaboration d'un document de projet. Avec la collaboration d'un consultant international et de consultants nationaux, la Direction Générale a rédigé la première version du programme et l'a soumise pour examen aux Directeurs des INS réunis à Bamako, les 29 et 30 mai 1998.

A cette réunion, participaient également des représentants de la Commission de l'UEMOA, du Secrétariat Exécutif de la CEMAC, de la BCEAO, du Ministère français des Affaires Etrangères (Coopération et Francophonie), de l'INSEE et d'EUROSTAT.

Le document a été largement discuté par les participants à cette réunion. Une deuxième version, rédigée après cette rencontre, a été adressée, pour observations, aux membres du Conseil scientifique et du Comité de direction au début du mois de juillet 1998. La version finale sera prête après les réunions de ces deux instances en septembre et novembre 1998 respectivement et le projet sera soumis aux bailleurs de fonds potentiels avant la fin de l'année 1998. Une brève synthèse du document figure en supplément dans la présente édition de *La lettre d'AFRISTAT*.

Poursuivant ses activités dans le cadre du renforcement des capacités d'organisation des Instituts Nationaux de Statistique (INS), la Direction Générale d'AFRISTAT a organisé à Bamako, du 25 au 28 mai 1998, un atelier sur le thème « Stratégie, gestion des ressources et pilotage d'un Institut National de Statistique ». Cet atelier regroupait les Directeurs des INS des Etats membres d'AFRISTAT et des représentants de la Commission de l'UEMOA, du Secrétariat Exécutif de la CEMAC, de la BCEAO et du Ministère français des Affaires Etrangères (Coopération et Francophonie).

Les travaux étaient animés par Mme Awa THIONGANE, Conseiller régional en matière d'organisation des systèmes statistiques à la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et M. Xavier CHAROY, Chargé de Mission auprès du Chef du Département des Relations Internationales et de la Coopération à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).

L'atelier a été organisé en trois modules :

- planification stratégique,
- programmation opérationnelle,
- suivi et pilotage des activités d'un INS.

Il a été conduit selon une démarche participative et interactive, associant des exposés de problématique, des transmissions d'expériences et des exercices pratiques de programmation.

C'est ainsi que, M. Gérard CHENAIS, Conseiller technique du Directeur Général de l'Institut National de la Statistique de la Côte d'Ivoire a entretenu les participants de l'expérience ivoirienne en matière d'élaboration de schéma directeur de statistique, expérience originale pour la région.

A l'issue de leurs travaux, les participants ont formulé d'importantes recommandations pour l'amélioration des performances des INS. Les participants ont invité AFRISTAT à organiser un autre atelier sur la stratégie de diffusion en 1999.

La composante B du projet PROSMIC intitulé « Programme d'harmonisation des nomenclatures » a fait l'objet de deux groupes de travail. Un premier groupe s'est tenu à Bamako du 9 au 13 février 1998 pour les pays d'Afrique de l'Ouest. Le deuxième groupe de travail s'est tenu à Libreville du 9 au 13 mars 1998 pour les pays d'Afrique centrale et les Comores. Les travaux ont abouti à

une proposition de programme qui doit conduire à des nomenclatures harmonisées. Les nomenclatures d'activités et de produits sont prioritairement retenues. Les autres nomenclatures plus autonomes seront abordées ultérieurement.

Selon le programme de travail retenu, il est demandé à AFRISTAT de produire comme document de base de discussion pour les Etats, une maquette de nomenclature d'activités basée sur la CITI révision 3. Cette maquette mise au point par AFRISTAT est actuellement en cours de discussion entre les principaux utilisateurs nationaux. Les observations des Etats seront exposées et prises en compte lors d'un groupe de travail conjoint prévu en octobre 1998. Il est à souligner que d'ores et déjà les observations de plusieurs Etats et institutions sur cette maquette sont parvenues à AFRISTAT. Le groupe de travail conjoint sera une occasion pour peaufiner le processus dans ses détails afin de garantir l'adoption des nomenclatures harmonisées des activités et des produits pour le mois d'avril 2000.

Tout comme pour les nomenclatures, deux groupes de travail ont été organisés sur l'harmonisation des méthodes d'élaboration des comptes nationaux (Composante C du PROSMIC). Le premier groupe de travail s'est tenu à Abidjan du 14 au 24 avril 1998 pour la sous-région ouest-africaine et le deuxième à N'Djaména du 11 au 22 mai 1998 pour la sous-région Afrique centrale et les Comores.

Trois domaines parmi les treize identifiés lors des missions exploratoires ont été abordés. Il s'agit des points saillants du SCN93, des comptes de l'agriculture et des comptes de l'élevage. Un groupe de travail conjoint se réunira en octobre 1998 pour tirer les conclusions finales sur les domaines déjà abordés et retenir un programme de travail pour la suite.

Enfin, la Direction Générale d'AFRISTAT a rédigé et envoyé aux partenaires concernés un rapport sur l'état d'exécution financière et technique du projet PROSMIC à la date du 31 mai 1998.

2. Les prix dans les pays de l'UEMOA

Depuis janvier 1998, sept INS des pays membres de l'UEMOA publient régulièrement les indices harmonisés chaque mois.

En outre, la Commission de l'UEMOA calcule chaque mois l'indice UEMOA des Prix à la Consommation (IUPC) selon la méthodologie proposée par AFRISTAT, depuis février 1998.

Au niveau de la composante Enquête, sept INS des pays membres de l'UEMOA ont envoyé tout ou partie de leur publication des résultats de l'enquête sur les dépenses des ménages. Des échanges ont eu lieu entre AFRISTAT, l'INSEE et les INS afin de finaliser ces publications. La plupart des pays disposent désormais d'une publication prête à être diffusée. La publication régionale est également en cours de finalisation.

3. Projet prix CEMAC

Suite aux recommandations du premier séminaire tenu à Douala en février 1998, l'expert en statistiques des prix et l'expert en enquêtes auprès des ménages d'AFRISTAT se sont rendus en mai et juin auprès des INS de Centrafrique et du Congo après avoir effectué des missions analogues dans les INS des autres pays de la CEMAC au cours des mois de mars et avril 1998.

Par la suite, du 9 au 12 juin 1998, s'est tenu à Libreville, dans les locaux de l'Institut de l'Economie et des Finances, le deuxième séminaire du Projet. Ce séminaire a réuni les représentants (le Directeur, l'expert de la composante Enquête et l'expert de la composante Prix) des six Etats membres de la CEMAC et des représentants de la BEAC, de la CEMAC, du Ministère français des Affaires Etrangères (Coopération et Francophonie), du PNUD et de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), ainsi que le Directeur Général, l'expert en statistiques des prix et l'expert en enquêtes auprès des ménages d'AFRISTAT. L'ordre du jour de la réunion comportait les points suivants : synthèse des missions d'évaluation (composante Enquête), synthèse des missions d'évaluation (composante Prix), examen et adoption de la méthodologie des enquêtes sur les dépenses des ménages (atelier I), examen et adoption de la méthodologie de l'indice harmonisé des prix (atelier II), examen et adoption des projets de termes de référence et de budget pour la phase 2 du Projet. Le séminaire a été animé par les experts d'AFRISTAT et de l'INSEE et un relevé de conclusions a été adopté par l'ensemble des participants.

Durant cette phase 1 du projet, les documents suivants ont été rédigés par les experts d'AFRISTAT : « Synthèse des évaluations des indices des prix à la consommation des six pays membres de la CEMAC », « Synthèse des missions d'évaluation de la composante Enquête », « Fondements méthodologiques de l'indice harmonisé des prix à la consommation des Etats

membres de la CEMAC » et « Projets de termes de référence et de budget de la phase 2 du Projet d'harmonisation des indices des prix à la consommation dans les pays de la CEMAC ».

La phase 1 du Projet, financée par la France et AFRISTAT, s'est achevée avec le séminaire de Libreville au cours duquel les participants ont adopté la nomenclature de consommation de l'Afrique centrale (NCAC), la méthodologie d'élaboration du futur indice harmonisé des prix, les grandes lignes de la méthodologie des enquêtes sur les dépenses des ménages qui permettront de calculer les coefficients de pondération de l'indice et les projets de termes de référence et de budget de la phase 2.

La phase 2 du projet consiste en la réalisation des activités programmées pour aboutir à la production d'un indice harmonisé comme dans les pays membres de l'UEMOA. Son financement est à rechercher auprès des bailleurs de fonds. Un point sera fait lors de la réunion du Comité de direction du mois de novembre 1998.

4. Programme PARSTAT

Le programme d'appui régional statistique à la surveillance multilatérale dans les pays de l'UEMOA (PARSTAT) couvre un certain nombre d'actions concernant l'harmonisation des statistiques nationales nécessaires à la surveillance multilatérale, la publication et la diffusion d'informations conjoncturelles au niveau régional, et le renforcement institutionnel de la Commission de l'UEMOA et des INS des Etats membres.

Pour amortir le retard accusé dans le démarrage effectif du programme et commencer les actions les plus urgentes, un devis-programme de 600 000 Ecus environ a été mis en place au cours du mois d'avril 1998 par l'Union Européenne, le bailleur de fonds.

4.1. Activités du secteur informel

Pour le secteur informel, le devis-programme permet de financer la conception et la rédaction d'un manuel harmonisé de concepts et indicateurs relatifs au marché du travail et au secteur informel. Ce manuel, réalisé conjointement par des experts de DIAL et d'AFRISTAT, contient, en plus des concepts généraux que l'on rencontre dans les enquêtes auprès des ménages, des concepts spécifiques relatifs à l'activité économique et au secteur productif, notamment les enquêtes sur le secteur informel.

Ce manuel sera envoyé à tous les INS concernés par le projet et discuté dans le cadre d'un séminaire qui se tiendra aux date et lieu que fixera la Commission de l'UEMOA.

4.2. Activités de comptabilité nationale

Les travaux préliminaires à la mise au point de « PIB comparables » pour les besoins de l'UEMOA ont commencé. Une première concertation aura lieu en octobre 1998 en marge du groupe de travail conjoint sur la comptabilité nationale.

5. Assistance technique ponctuelle

5.1. Assistance aux INS

A la demande de la Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques (DGSEE) du Gabon, AFRISTAT a réalisé un audit informatique du 22 au 26 juin 1998 à Libreville. L'étude portait sur plusieurs points : l'utilisation de l'outil informatique, les bases de données, les applications et le choix d'une orientation informatique. Dans son rapport, après une analyse approfondie de l'existant, la mission fait des propositions de réorganisation et d'orientation du service informatique, étudie les possibilités d'utilisation de logiciels existants pour le traitement des déclarations fiscales et examine les possibilités d'exploitation complémentaire des données de l'enquête budget-consommation et du dernier recensement de la population du Gabon.

AFRISTAT a participé avec le CREPFI, en juin et juillet 1998, à une mission d'installation de la version « industrielle » du module ERETES au Cameroun et en Centrafrique. Cette version du module avait été livrée fin mars 1997, mais n'avait pas encore été installée. Outre l'installation de la version 1.1c du module et la formation des comptables nationaux, la mission a participé au lancement d'une nouvelle campagne de comptes nationaux en Centrafrique (pour 1995) et au Cameroun (pour 1995-1996).

5.2. Assistance à d'autres institutions

Le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification, chargé de la Privatisation de Djibouti a sollicité l'appui d'AFRISTAT pour la mise en place d'un indice des prix à la consommation des ménages à Djibouti.

Une mission de l'expert en statistiques des prix et de l'expert en enquêtes auprès des ménages d'AFRISTAT s'est rendue à Djibouti, du 15 au 22 mai 1998.

Durant la mission, le panier de l'indice a été déterminé et les principales pondérations ont été calculées à partir des résultats des enquêtes budget consommation de 1986 et 1996. L'ensemble des autres tâches à effectuer pour la mise en place de l'indice ont été examinées en détail. La mise en place de cet indice nécessitera des moyens matériels et financiers complémentaires à ceux dont dispose actuellement la Direction Nationale de la Statistique (DINAS). Un projet de budget a été établi. Le premier indice des prix pourra être calculé six mois après le démarrage du projet (un mois de préparation, trois mois de collecte des prix de base, un mois de relevés pour l'indice). Un projet d'enquête budget-consommation a aussi été étudié. Les résultats de cette enquête permettront d'actualiser les pondérations et de mettre en place un indice de plus grande envergure.

La consultation et l'ensemble du projet sont financés par la Banque Mondiale. Un mémorandum a été rédigé sur place et remis aux responsables de la DINAS. Le rapport provisoire de consultation a été envoyé ultérieurement.

Par ailleurs, l'expert en statistique agricole d'AFRISTAT a séjourné à N'Djaména (Tchad), du 22 au 26 juin 1998 à la demande de la Communauté Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA-UDEAC) pour assister cette institution dans la mise en place d'un système d'information sur le commerce du bétail et de la viande.

Cette mission a permis d'examiner les différents aspects de la collecte de l'information, l'identification des différentes étapes de mise en place de ce système, l'élaboration d'un chronogramme des activités, l'évaluation préliminaire du coût de mise en œuvre du système, la spécification de l'outil informatique approprié et la répartition des tâches entre AFRISTAT et la CEBEVIRHA.

Le travail effectué durant la mission doit permettre à la CEBEVIRHA de rédiger un document de projet et d'entamer les procédures de mobilisation des fonds.

6. Publications AFRISTAT

Le rapport de synthèse de l'enquête réalisée en 1996 sur l'état du système statistique dans les Etats membres d'AFRISTAT a été publié en juillet 1998. Il s'agit du n°1 de la série *Etudes* des publications d'AFRISTAT.

Missions, visites et contacts extérieurs

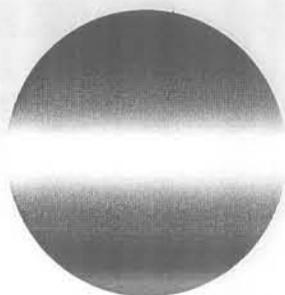
A la fin du mois de mai, AFRISTAT a reçu la visite de Monsieur QUIRIN, Chargé de Mission au Ministère français des Affaires Etrangères (Coopération et Francophonie). Sa visite entraine dans le cadre de la mise en oeuvre du site Internet « Investir en Zone Franc ».

Monsieur Michel SERUZIER a effectué une visite de travail à la Direction Générale du 2 au 8 juillet 1998. Il a travaillé avec les experts en comptabilité nationale sur l'élaboration d'un jeu d'essai à l'apprentissage du module ERETES.

Au cours du même mois, la Direction Générale a reçu la visite de Monsieur Aboubacar S. TRAORE, du Projet Futurs Africains piloté par le PNUD. M. TRAORE, qui est en charge de la construction d'une banque de données (Regional Strategic Informations for Decisions Makers), est venu discuter des perspectives de partenariat avec AFRISTAT.

A la fin juillet, AFRISTAT a reçu Madame Reena SHAH, chargée des statistiques de l'environnement à la Division des Statistiques des Nations Unies à New-York. Au cours de cette visite, les questions relatives aux statistiques de l'environnement et au PROSMIC ont été abordées.

Au cours des mois de juin et de juillet 1998, les personnalités suivantes ont rendu une visite de courtoisie à la Direction Générale : M. Sourou Joseph ATTIN, Ministre des Transports de la République du Bénin, M. Gilbert NTANG, Directeur de la Recherche et de la Prévision à la BEAC et M. Abdoulaye DIAGNE, Directeur du Centre de Recherches Economiques Appliquées de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.



Missions réalisées par les experts d'AFRISTAT

| | |
|---|---|
| <p>Lamine DIOP Rome (09 au 16 mai)</p> <p>Addis-Abeba (18 au 21 mai)</p> <p>Libreville (09 au 12 juin)</p> | <p>Réunion à la Direction de la Statistique de la FAO</p> <p>8^e réunion du Comité de Coordination pour le Développement de la Statistique en Afrique (CASD)</p> <p>Deuxième séminaire du Projet Prix CEMAC.</p> |
| <p>Komi AMEGASHIE Libreville (22 au 26 juin)</p> <p>Yaoundé (17 au 25 juillet)</p> | <p>Mission d'audit informatique de la DGSEE</p> <p>Mission d'appui à la DSCN pour la mise à niveau du module ERETES</p> |
| <p>Jean-Pierre BACHELART Bangui (15 au 19 juin)</p> <p>Libreville (22 au 26 juin)</p> | <p>Mission d'appui à la DSEE pour la mise à niveau du module ERETES</p> <p>Mission d'audit informatique de la DGSEE</p> |
| <p>Prosper BACKINY YETNA Paris (01 au 15 août)</p> | <p>Réunion à DIAL sur la préparation du questionnaire des enquêtes sur le secteur informel dans les pays de l'UEMOA (Programme PARSTAT)</p> |
| <p>Alain BRILLEAU Bangui (04 au 07 mai)</p> <p>Djibouti (14 au 23 mai)</p> <p>Brazzaville (02 au 05 juin)</p> <p>Libreville (09 au 12 juin)</p> | <p>Mission d'évaluation (Projet Prix CEMAC)</p> <p>Mission d'appui à la DINAS pour la mise en place d'un indice national des prix à la consommation</p> <p>Mission d'évaluation (Projet Prix CEMAC)</p> <p>Deuxième séminaire du Projet Prix CEMAC</p> |
| <p>Hubert Vihouéno GBOSSA Accra (26 avril au 01 mai)</p> <p>N'Djaména (06 au 23 mai)</p> | <p>Réunion du groupe de travail sur l'harmonisation des cadres comptables utilisés dans le module ERETES par la Côte d'Ivoire et le Ghana</p> <p>Animation du groupe de travail sur l'harmonisation des méthodes d'élaboration des comptes nationaux (Afrique centrale et Comores)</p> |
| <p>Eric METREAU Accra (26 avril au 01 mai)</p> <p>N'Djaména (06 au 23 mai)</p> <p>Bamako (09 au 15 juillet)</p> | <p>Réunion du groupe de travail sur l'harmonisation des cadres comptables utilisés dans le module ERETES par la Côte d'Ivoire et le Ghana</p> <p>Animation du groupe de travail sur l'harmonisation des méthodes d'élaboration des comptes nationaux (Afrique centrale et Comores)</p> <p>Mission de formation sur le SCN93 à la DNSI</p> |
| <p>Eloi OUEDRAOGO Rome (09 au 16 mai)</p> <p>N'Djaména (21 au 27 juin)</p> | <p>Réunion à la Direction de la Statistique de la FAO</p> <p>Mission d'appui à la CEBEVIRHA pour la mise en place d'un système d'information sur le commerce du bétail et de la viande</p> |
| <p>Paul-Henri WIRANKOSKI Bangui (04 au 07 mai)</p> <p>Djibouti (14 au 23 mai)</p> <p>Brazzaville (02 au 05 juin)</p> <p>Libreville (09 au 12 juin)</p> | <p>Mission d'évaluation (Projet Prix CEMAC)</p> <p>Mission d'appui à la DINAS pour la mise en place d'un indice national des prix à la consommation</p> <p>Mission d'évaluation (Projet Prix CEMAC)</p> <p>Deuxième séminaire du Projet Prix CEMAC</p> |

REUNIONS ET SEMINAIRES PROGRAMMES

Réunions institutionnelles d'AFRISTAT

28-30 septembre 1998 à Bamako

Troisième réunion du Conseil scientifique

13-18 novembre 1998 à Bamako

Quatrième réunion du Comité de direction

Séminaires organisés dans le cadre du projet PROSMIC

12 au 16 octobre 1998 à Bamako

Première réunion conjointe des deux groupes de travail sur l'harmonisation des nomenclatures

19 au 23 octobre 1998 à Bamako

Première réunion conjointe des deux groupes de travail sur l'harmonisation des méthodes d'élaboration des comptes nationaux

30 novembre au 04 décembre 1998 à Bamako

Deuxième réunion du groupe de travail sur l'harmonisation des méthodes d'élaboration des comptes nationaux (Afrique de l'Ouest)

Séminaires organisés dans le cadre du programme PARSTAT^(a)

Octobre 1998

Séminaire sur l'adoption d'un manuel de concepts et d'indicateurs harmonisés sur le secteur informel

Décembre 1998

Réunion du Comité PIB.

^(a)Ces réunions sont organisées, avec le soutien technique d'AFRISTAT, par la Commission de l'UEMOA qui en fixera les dates et les lieux.

CONCOURS POUR LE LOGO D'AFRISTAT

La Direction Générale d'AFRISTAT organise un concours pour l'élaboration d'un logo pour AFRISTAT

Ce concours est ouvert à tout ressortissant d'un des seize pays membres d'AFRISTAT.

Les propositions devront prendre en compte les éléments suivants :

- AFRISTAT est une organisation internationale ayant vocation à regrouper à terme tous les Etats d'Afrique subsaharienne et de l'Océan indien qui en feront la demande. Le nombre d'Etats membres est donc appelé à évoluer ;
- AFRISTAT est un outil d'intégration régionale dans le domaine des statistiques économiques, sociales et de l'environnement. Il doit aider les Etats membres à renforcer leurs compétences dans ces domaines. Il joue également un rôle important dans l'harmonisation des concepts, des méthodes et des normes statistiques.
- Le logo sera reproduit sur tous les documents officiels d'AFRISTAT. Son interprétation doit être simple. Il peut comporter plusieurs couleurs mais il doit être lisible en noir et blanc. Les propositions seront faites sur papier et sur disquette avec des formats compatibles PC.

Les propositions seront examinées au mois de novembre 1998 par le Comité de direction d'AFRISTAT qui décernera un prix de 500 000 FCFA au gagnant.

Elles doivent parvenir à l'adresse suivante avant le 1^{er} octobre 1998 :

Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT
B.P. E 1600
Bamako (Mali)

La lettre d'AFRISTAT peut être obtenue gratuitement sur demande

Directeur de publication : Lamine DIOP

Maquette et impression : IMPRIM COLOR Bamako

Le PROSMIC en 9 points

Depuis quelques mois, le vocabulaire des Instituts Nationaux de Statistique des Etats membres de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) s'est enrichi d'un nouvel acronyme: le PROSMIC.

1. Qu'est-ce que le PROSMIC ?

Le PROSMIC est l'abréviation de Programme Statistique Minimum Commun. Ce projet a été initié par les Etats membres d'AFRISTAT suite aux multiples difficultés que rencontrent leurs Systèmes Statistiques Nationaux (SSN) pour produire les données statistiques nécessaires aux analyses et évaluations régulières de leur situation socio-économique. Pour les Etats membres d'AFRISTAT, la mise en oeuvre du PROSMIC devrait être un nouveau point de départ pour développer des synergies nouvelles entre **Statistique et Politique Economique**.

Le PROSMIC est l'aboutissement d'un long processus de réflexions, d'analyses et de décisions collectives. Les travaux de son élaboration, conduits par AFRISTAT avec la collaboration d'un consultant international et de consultants nationaux, ont été financés par l'Union Européenne dans le cadre d'un programme d'appui à AFRISTAT qui comprend trois volets portant sur le renforcement des capacités d'organisation, de gestion et de programmation des systèmes statistiques nationaux, l'élaboration d'un cadre d'harmonisation des nomenclatures et la mise en oeuvre du nouveau système de comptabilité nationale (SCN 1993).

2. Quels sont les objectifs du PROSMIC ?

• Objectif global

L'objectif global du PROSMIC est de disposer, à moyen terme, pour l'ensemble des Etats membres, d'une information statistique minimum, fiable, à jour et permettant la prise de décision des pouvoirs publics et des acteurs économiques et sociaux.

• Domaines prioritaires couverts par le PROSMIC

Le PROSMIC repose sur cinq domaines prioritaires : **la coordination statistique, la comptabilité nationale, la conjoncture économique et sociale, la diffusion, les statistiques sociales (Education et Santé)**. Les quatre premiers, considérés comme des thèmes structurants, sont de l'entière responsabilité des Instituts Nationaux de Statistique (INS) ; le dernier relève des

structures statistiques spécialisées et sa mise en oeuvre est coordonnée par les INS. Bien que d'autres domaines n'aient pas spécifiquement été visés, les appuis apportés aux SSN, par leur nature et leur qualité, contribueront aussi à l'amélioration des activités relatives par exemple aux statistiques d'entreprises, statistiques démographiques, à l'informatique, etc.

• Objectifs spécifiques

Pour chacun des cinq domaines prioritaires retenus, des objectifs spécifiques réalisables par chaque Etat membre à l'horizon 2004 ont été définis (voir point 9). Pour chaque objectif spécifique, on a identifié des résultats attendus et des groupes d'activités à mener (voir point 8). Enfin, les groupes d'activités ont été subdivisés en activités plus détaillées afin d'en chiffrer le coût.

3. Quelle période couvre le PROSMIC ?

Le PROSMIC couvre la période de 5 ans, allant du 1^{er} janvier 2000 au 31 décembre 2004.

4. Quels sont les bénéficiaires du PROSMIC ?

Les bénéficiaires du programme sont les 16 Etats membres d'AFRISTAT : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo. En particulier, les INS qui constituent l'ossature des SSN de ces Etats, et les services chargés des statistiques sociales (Education et Santé) recevront du programme une assistance directe.

5. Quel est le coût du PROSMIC ?

Le budget global du Programme sur les cinq ans s'élève à 8 992 millions de FCFA, soit 13,8 millions d'Ecus ou 15,0 millions de dollars des Etats Unis. Non compris l'expertise d'AFRISTAT, il est évalué à 7 940 millions de francs CFA, dont 57% pour les activités relatives directement aux cinq domaines prioritaires et 34% pour les appuis additionnels alloués aux SSN pour couvrir les charges communes à tous les domaines, soit 91% des coûts réservés aux activités des SSN.

Ce budget couvre :

- le coût en personnel additionnel (pour certains Etats seulement)

- le coût des équipements (matériel informatique, équipement de reprographie, mobilier, etc.)
- les charges de fonctionnement (fournitures informatiques et de bureau, maintenance, communications, etc.)
- de petits crédits pour des enquêtes légères
- les séminaires nationaux et stages de perfectionnement des cadres
- les activités régionales (missions et honoraires des consultants, séminaires régionaux et sous-régionaux).

6. De quels financements bénéficiera le PROSMIC ?

Avant la fin de l'année 1998, une table ronde regroupant les bailleurs de fonds potentiels sera réunie pour rechercher le financement du coût de ce programme.

Le PROSMIC apporte seulement un appui additionnel aux efforts des Etats membres d'AFRISTAT. Il ne remplace pas, lorsqu'ils existent, les plans ou les schémas directeurs de développement de la statistique. Lorsque ces plans et schémas existent, le PROSMIC vient en complément à ces programmes. Les Etats sont donc invités à soutenir le PROSMIC par des interventions appropriées dans les cinq domaines prioritaires ou dans d'autres qu'ils pourraient choisir librement.

7. Comment sera exécuté le PROSMIC ?

Le programme sera exécuté sous la responsabilité d'AFRISTAT qui en assurera la coordination en liaison étroite avec les bailleurs de fonds, les Directeurs des INS qui constituent son Comité de direction (auquel participent les banques centrales) et les deux institutions sous-régionales d'intégration économique, à savoir la Commission de l'UEMOA et le Secrétariat Exécutif de la CEMAC.

8. Quelles activités propose le PROSMIC ?

Pour atteindre les résultats que se fixe le PROSMIC, un certain nombre de travaux d'intervention sont prévus. Pour chaque résultat, il y aura le plus souvent un ensemble d'activités. Etant donné que la situation au début du Programme varie selon le pays considéré, on a défini des groupes d'activités communs à tous les Etats membres, chaque groupe étant décomposé en activités plus détaillées. C'est au niveau des activités détaillées qu'il a été tenu compte de la situation spécifique de chaque pays. Pour obtenir le même résultat, certaines activités détaillées peuvent avoir été réalisées dans quelques Etats membres avant même le début du programme. Par domaine, ces groupes d'activités sont les suivants :

• Coordination statistique

1. Elaborer ou mettre à jour les textes régissant le cadre légal de la coordination
2. Mettre en place les outils harmonisés (nomenclatures)
3. Elaborer un recueil harmonisé des concepts et définitions statistiques.
4. Mettre en place et réunir régulièrement les cellules de coordination dans les domaines Comptabilité nationale, Conjoncture économique et sociale, Diffusion et Statistiques sociales (Education et Santé).

• Comptabilité nationale

1. Mettre en place, au sein des INS, une unité exclusivement chargée de l'élaboration des comptes.
2. Structurer l'organisation des travaux de comptabilité nationale autour du module ERETES.
3. Collecter et exploiter les statistiques sectorielles pertinentes en vue d'améliorer les estimations de comptabilité nationale.
4. Poursuivre les travaux d'harmonisation régionale des méthodes d'élaboration des comptes (définitifs et provisoires).
5. Elaborer des méthodes harmonisées de prévision macroéconomique.
6. Réaliser les travaux méthodologiques nécessaires à la confection des comptes (provisoires, définitifs, prévisionnels et exploratoires) dans le cadre du SCN 1993.
7. Assurer la formation des comptables nationaux et des cadres chargés de l'élaboration des comptes prévisionnels et exploratoires.

• Conjoncture économique et sociale

1. Elaborer ou améliorer les indices de la production industrielle.
2. Elaborer ou améliorer les indices du commerce extérieur.
3. Elaborer ou améliorer l'indice des prix à la consommation (en principe au début du Programme la quasi-totalité des Etats membres d'AFRISTAT disposeront d'un indice harmonisé des prix à la consommation : cf. projet Prix UEMOA et Projet Prix CEMAC).
4. Elaborer des indicateurs de suivi du commerce dans le secteur informel et des indicateurs de suivi du marché du travail, et notamment de l'emploi informel.
5. Mettre en place ou améliorer un système efficient de collecte des données conjoncturelles.
6. Mettre en place des bases de données conjoncturelles.
7. Définir le format et le contenu du Bulletin et de la Note de conjoncture.
8. Former les cadres à l'analyse conjoncturelle.

• Diffusion

1. Renforcer les capacités d'impression des INS.
2. Créer et mettre en place une unité « Diffusion » autonome à un niveau hiérarchique suffisamment élevé.
3. Mettre en place des comités de lecture.
4. Créer ou dynamiser les centres de documentation des INS des Etats membres d'AFRISTAT et mettre en place un réseau de ces centres.
5. Elaborer le cadre organisationnel et les caractéristiques techniques des bases de données centralisées.
6. Assurer la formation des responsables de l'unité « Diffusion » et des responsables des centres de documentation.
7. Définir le format standard des publications régulières.
8. Assurer la diffusion des publications.
9. Améliorer les relations avec les utilisateurs, les répondants et les médias.

• Statistiques sociales (Education et Sante)

1. Elaborer des modules de formation à la statistique et à l'informatique destinés aux cadres des structures centrales et régionales et assurer cette formation.
2. Réviser et/ou arrêter une liste d'indicateurs pertinents.
3. Améliorer la collecte et assurer la publication régulière des données.
4. Procéder à des analyses approfondies des données disponibles.

9. Quels sont les objectifs et résultats attendus par domaine ?

Coordination statistique

• Objectifs

- Mettre à jour les textes réglementaires et élaborer ou améliorer les instruments techniques promouvant la coordination statistique
- Assurer une coordination effective dans les domaines retenus pour le PROSMIC

• Résultats attendus

- Un texte réglementaire permettant la généralisation d'outils techniques homogènes disponibles
- Des outils harmonisés en place (exemple : nomenclatures d'activités et de produits)
- Un recueil harmonisé des concepts et définitions statistiques élaboré et diffusé
- Des cellules de coordination fonctionnelles créées pour chacun des domaines Comptabilité nationale, Conjoncture économique et sociale, Diffusion et Statistiques sociales (Education et Santé)

Comptabilité nationale

• Objectifs

- Elaborer des comptes nationaux conformes au SCN 1993, avec le degré de détail correspondant aux phases 1 à 3 proposées par la Commission de statistique des Nations Unies, et dans des délais compatibles avec le Système Général de Diffusion des Données (SGDD) du FMI.
- Publier régulièrement les versions provisoire et définitive des comptes, ainsi que des comptes prévisionnels.
- Disposer d'équipes de comptables nationaux bien formés afin de pérenniser les méthodes d'élaboration des comptes.

• Résultats attendus

Des publications disponibles à temps comprenant :

- Le PIB par branches d'activité, le PIB et ses emplois, à prix courants et aux prix de l'année de base
- Les comptes de production pour tous les secteurs institutionnels
- La séquence des comptes, du compte de production au compte financier, pour le secteur des administrations publiques
- Les comptes extérieurs des revenus primaires et des transferts courants, le compte de capital et le compte financier du reste du monde

A partir de l'année 2004, chaque année *n* les comptes suivants sont disponibles :

- fin septembre *n* pour le compte exploratoire *n*+1
- fin mars *n* pour le compte prévisionnel de l'année *n* (révision en septembre)
- fin septembre *n* pour le compte provisoire de l'année *n*-1
- fin février *n* pour le compte définitif de l'année *n*-2

Conjoncture économique et sociale

• Objectif

Elaborer une information conjoncturelle complète, et diffusée rapidement pour une information efficace des responsables de la politique économique nationale et des autres acteurs économiques et sociaux.

• Résultats attendus

- Un *Bulletin trimestriel d'informations conjoncturelles* publié régulièrement, dans un délai de six semaines après la fin du trimestre sous revue
- Une *Note de Conjoncture* trimestrielle publiée régulièrement, dans un délai de huit semaines après la fin du trimestre sous revue.

Diffusion

• Objectifs

- Diffuser le plus largement possible des publications répondant aux besoins des utilisateurs
- Assurer l'autonomie de la fonction « Diffusion »
- Mettre progressivement en place une base de données centralisée
- Se conformer aux aspects qualité, intégrité, accessibilité du public du SGDD

• Résultats attendus

- Une Unité "Diffusion" à un niveau hiérarchique suffisamment élevé est créée au sein de l'INS
- Un cadre organisationnel, les caractéristiques techniques de bases de données centralisées et les guides d'utilisation de ces bases sont disponibles
- Outre les publications citées pour chacun des autres domaines du PROSMIC, les publications standards suivantes sont publiées régulièrement :
- Annuaire statistique (délai : 9 mois après la fin de l'année n)
- Bulletin mensuel sur les prix à la consommation (délai : le 10 du mois n+1)
- Bulletin trimestriel du commerce extérieur (délai : 4 semaines après la fin du trimestre sous revue)

Statistiques sociales (Education et Santé)

• Objectifs

- Renforcer les capacités des structures nationales,

chargées respectivement des statistiques de l'éducation et de la santé, dans les domaines de la collecte, de l'analyse et de la diffusion

- Elargir le champ et le contenu des statistiques de l'éducation et de la santé actuellement publiées

- Publier régulièrement un annuaire des statistiques de l'éducation et un annuaire des statistiques de la santé

- Instaurer un partenariat technique entre la structure nationale chargée des statistiques de l'éducation (respectivement de la santé) et l'INS pour procéder conjointement à l'analyse approfondie des données disponibles et/ou organiser conjointement des enquêtes spécifiques

• Résultats attendus

- Les cadres des structures nationales et régionales chargées des statistiques de l'éducation, respectivement de la santé, sont formés aux méthodes statistiques et informatiques récentes, relatives à leur domaine d'activité

- L'annuaire des statistiques de l'éducation, incluant un certain nombre d'indicateurs pertinents proposés par les organismes des Nations Unies (UNESCO, UNICEF), est publié régulièrement (l'annuaire de l'année scolaire n/n+1 est publié en mars n+1) et couvre tous les secteurs de l'enseignement

- L'annuaire des statistiques de la santé, incluant un certain nombre d'indicateurs pertinents proposés par les Nations Unies (OMS, UNICEF) est publié régulièrement (dans un délai de six mois après la fin de l'année sous revue) et couvre tous les secteurs de la santé.

La lettre d'AFRISTAT est publiée trois fois par an.
Elle peut être obtenue gratuitement sur demande.



AFRISTAT

BP E 1600

Bamako Mali

Tél. (223) 21 55 00

21 55 80

Fax (223) 21 11 40

E mail :

afristat@malinet.ml